

Notre-Dame du Val

www.notredameduval.fr

Eglise catholique - Secteur Val de Bussy - Juin - Juillet - Août 2022

Info



Eglise Notre-Dame du Val

© photo Jean Michel Mazerolle

Cet été 2022 : des idées et des projets

Edito

Dans ce numéro qui vous accompagnera pour l'été, Notre-Dame du Val Info vous donne de bonnes idées de vacances.

Des idées pour aller en pèlerinage à Lourdes, des idées pour continuer à méditer le message de Sainte Thérèse, et d'autres encore pour réfléchir à aider financièrement la vie de l'Église. Vous trouverez aussi des idées pour imaginer ce que deviendra le Centre Pastoral avec les travaux, et son agrandissement. Et même des idées pour participer à l'accompagnement des jeunes en aumônerie ou dans les sacrements. En été, avec les vacances, c'est le moment de faire fructifier toutes ces idées, et bien d'autres.

Certains parmi nous auront besoin

de travailler durant l'été. Des étudiants vont devoir se mettre au travail pour avoir de quoi démarrer l'année prochaine avec quelques ressources.

D'autres iront visiter la famille au pays, ou encore recevront des visiteurs de l'étranger.

Pour certains enfin, des occasions de prier, de méditer, de relire un passage d'évangile. Les fêtes religieuses de l'été, avec St Ignace et Notre dame de l'Assomption, permettront de rythmer les semaines et les mois. Cette ressource spirituelle est bienvenue dans l'été, sachons la saisir.

Souhaitons enfin à nos concitoyens que le suffrage a envoyé.e.s à l'assemblée nationale, que cet été

leur soit utile pour mettre au point de nouvelles manières de travailler ensemble à l'avenir du pays.

A la rentrée, certains d'entre nous entreprendront de nouvelles étapes : changement de classe, d'école, de collège, ou d'emploi. Déménagements vers Bussy, ou pour quitter Bussy.

Celles et ceux qui accepteront de nouvelles missions au service de la paroisse, recevez le « merci » que mérite votre futur engagement, et l'assurance de la prière de notre communauté.

Bon été, et bons préparatifs de rentrée 2022-23.

Père Michel Besse, Mission de France

Les travaux vont démarrer en septembre

p.2

Un testament pour Notre-Dame du Val

p.3

L'année de KT se termine dans la joie !

p.4



Au-delà de l'océan : trouver Dieu là où on ne l'attend pas !

p.6

Les travaux de la maison paroissiale vont démarrer en septembre

Par le Père Dominique Fontaine

Dès le début septembre, le chantier de l'extension de Notre Dame du Val va s'installer. Voici quelques informations, qui seront détaillées dans le numéro de rentrée.

Un chantier met toujours du temps à démarrer. Celui de l'extension de Notre Dame du Val, que notre évêque avait souhaité lors de son arrivée il y a 10 ans, va se mettre en marche début septembre.

Le centre pastoral se révélait vraiment trop petit devant les activités et les besoins de notre paroisse. Nous allons doubler sa surface pour agrandir la grande salle et la bibliothèque, créer deux nouvelles salles, des bureaux d'accueil et des lieux de rangements, une cuisine pour proposer des repas fraternels, la possibilité de loger trois prêtres et des séminaristes, bref donner à la paroisse des espaces où jeunes et moins jeunes pourront être accueillis dans de bonnes conditions.

Le coût de tous ces travaux a augmenté depuis le projet d'origine qui était à 2 millions d'euros. Le projet actuel est de 2,4 millions d'euros. Avec l'EAP, la pastorale des jeunes, le Secours Catholique, nous avons décidé de nouveaux aménagements. Le diocèse a dû demander les services d'un cabinet d'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour suivre avec l'architecte le projet et les travaux.

Nous avons déjà sur le compte 1 million d'euros, dont 300 000 des Chantiers du cardinal. Merci à tous ceux qui ont déjà donné à la souscription depuis plusieurs années.

Sachez aussi que les brocantes que nous avons réalisées depuis 2020 ont permis de récolter 13500 euros.

Nous allons discuter avec le diocèse de l'évolution du plan de financement. Nous vous en parlerons en détail dans le numéro de septembre.

Mais dès maintenant le conseil économique de la paroisse vous informe de deux choses :

- la souscription pour les travaux de Notre Dame du Val vous permet encore en 2022 une déduction fiscale de 75% (au lieu de 66 %), ce qui ne sera plus le cas l'an prochain.

- la possibilité de faire un legs au diocèse de Meaux pour Notre Dame du Val, et cela sans léser vos enfants ou neveux. Le Conseil économique vous en parle à la page suivante et des tracts d'information sont disponibles au fond des églises.

Nous allons vivre en 2022-2023 une an-

née particulière, où nous devons adapter nos activités paroissiales pendant les travaux, qui vont durer un an. L'église elle-même ne sera pas touchée, mais elle pourra servir aussi pour des réunions. Des modules de chantier seront installés sur le petit parking près du jardin, avec le secrétariat, le bureau du caté et une salle d'accueil.

SOS garde meubles !

D'ici septembre, nous allons devoir déménager le mobilier de la grande salle, de la bibliothèque et des salles attenantes. Si vous avez de la place dans un garage ou un abri dans votre jardin pour entreposer du matériel pendant les travaux, merci d'en parler aux prêtres ou aux membres de l'EAP.

Nous allons vivre une année particulière, mais une aventure enthousiasmante : Construire ensemble une maison paroissiale pour les jeunes générations, comme l'ont vécu la génération des bâtisseurs de Notre Dame du Val avant l'an 2000. C'est une chance que n'ont pas beaucoup de paroisses. ●



Simulation de la future maison paroissiale de Notre Dame du Val réalisée par Raoul Fernandez

Ecrire un testament pour notre belle église Notre Dame du Val

Par le Conseil économique paroissial

Pour prendre le relais des bâtisseurs du 20ème siècle et offrir aux générations du 21ème siècle une église et une maison paroissiale encore plus ouverte et dynamique, nous pouvons réfléchir dès maintenant à notre testament.

Le Conseil économique de la paroisse s'est réuni pour réfléchir aux moyens de trouver des financements pour la construction de la Maison paroissiale. Nous vous en reparlerons en septembre. Mais d'ores et déjà il voulait vous donner quelques informations sur un moyen important qui nous concerne, que nous ayons des enfants ou non.

Qu'est-ce qu'un legs ?

Un legs est la transmission d'un bien mobilier ou immobilier effectué par testament et qui se réalise à la mort du testateur. Jusqu'à sa mort, un testateur reste entièrement propriétaire de ses biens et peut librement modifier son testament autant de fois qu'il le souhaite.

L'Association diocésaine de Meaux est habilitée à recevoir des legs pour la paroisse, sans avoir à payer de droits de succession. Si je lègue 10 000 € au diocèse, le diocèse recevra 10 000 €.

Legs, donations, assurances-vie : quelles différences ?

Une donation est la transmission d'un bien mobilier ou immobilier effectué de son vivant. Une donation permet de voir les effets de son don de son vivant.

Une assurance-vie est un produit d'épargne bancaire pour lequel il est possible de désigner le bénéficiaire de cette épargne en cas de décès. Les fonds placés restent librement disponibles jusqu'à son décès.

Pourquoi faire un testament ?

Sans testament, le notaire en charge de la succession suivra mécaniquement les règles établies par l'État. En l'absence d'héritiers, l'État récupère l'ensemble de la succession. Désigner ses légataires par testament, c'est poser un acte de liberté en choisissant ce qu'il adviendra de son patrimoine et en gratifiant des proches ou des causes qui nous tiennent à cœur.

Qu'est-ce que je peux léguer ?

Des biens immobiliers et des biens mobiliers (une somme d'argent, un compte bancaire, des objets, des meubles...). Tous les legs, même les plus modestes sont utiles.

À quoi va servir mon legs ?

Il pourra servir à la construction de la belle maison paroissiale qui va remplacer le centre pastoral actuel, qui est beaucoup trop petit pour les besoins d'aujourd'hui et surtout des générations futures.

Puis-je léguer à l'Église si j'ai des enfants ?

En France il n'est pas possible de dés hériter ses enfants. La loi protège les héritiers directs grâce à une réserve héréditaire. Il est toutefois possible de gratifier l'Église d'un legs dont le montant ne dépassera pas la quotité disponible (la moitié de son patrimoine si on a un enfant, le tiers si on a deux enfants et le quart si on a trois enfants ou plus).

Comment léguer à l'Église sans léser mes proches ?

Les legs effectués à des personnes qui ne sont pas des héritiers directs sont fortement taxés. Par exemple, un neveu qui reçoit un legs devra payer 55% de droits de succession sur le legs.

Pour rediriger au bénéfice de l'Église une part de son patrimoine initialement prévue pour les impôts, il est possible de désigner l'Association diocésaine de Meaux légataire universel à charge pour elle de reverser un ou plusieurs legs particuliers nets de frais et de droits.

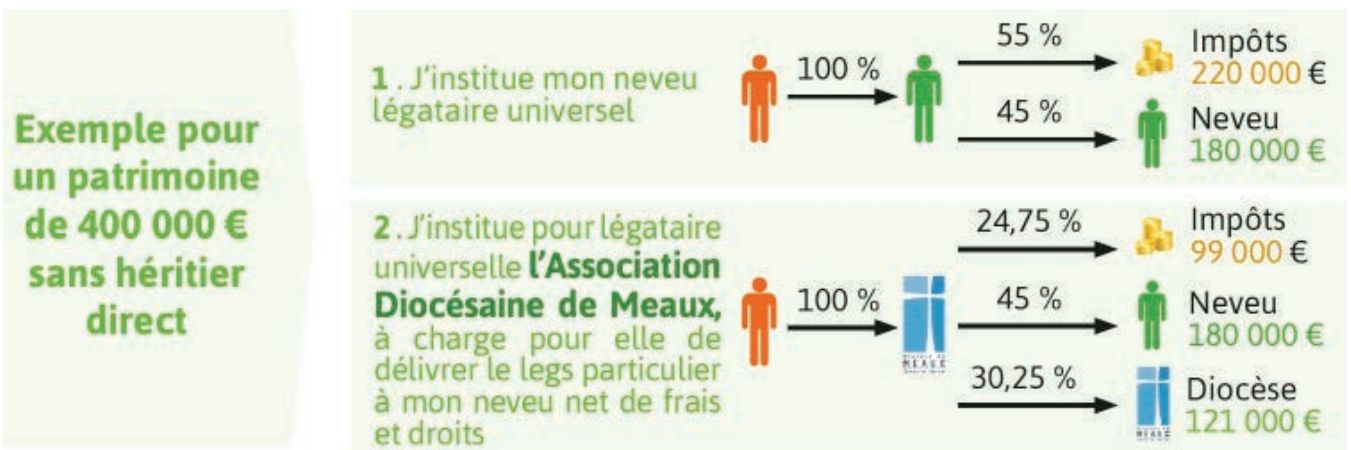
Quand dois-je faire mon testament ?

Faire son testament ne signifie pas que l'on va mourir bientôt, mais comme on ne connaît « ni le jour ni l'heure », il vaut mieux anticiper avant qu'il ne soit trop tard ! Préparer sa succession, c'est être serein sur ce qu'il adviendra de ses biens à sa mort.

Pourquoi contacter le diocèse quand on prépare son testament ?

Être accompagné permet de construire un testament à son image, de s'assurer que ses volontés seront réalisables et qu'elles seront bien respectées notamment grâce à la conformité du testament.

Pour discuter librement, sans engagement et en toute discrétion de vos intentions, nous vous invitons à contacter M. Jean-Baptiste de Maigret, service des libéralités du diocèse de Meaux – jbdemaigret@catho77.fr – 06 03 09 61 11. ●





L'année de KT se termine dans la joie !

Par Annick Wilson Vignon

Que de visages heureux lors de la préparation à la 1ère communion le 25 mai à la Houssaye en Brie.

Accompagnateurs et jeunes ont vécu une journée intense. Voici 2 témoignages :

"Mille mercis pour l'organisation et votre présence sur cette journée de

retraite. Clément a encore beaucoup de choses à raconter, et il est rentré ravi de cette journée. Il est prêt à recommencer une journée comme celle-ci dès demain. Il en revient grandi et fier de pouvoir faire sa première communion. Tout était super".

Clément et sa maman Anne

"Je tenais à vous remercier, Nawel est ravie et super contente d'y avoir participé, elle m'a dit qu'elle a passé une très belle journée"

Nawel et sa maman Jessica



Retraite de préparation à la 1ère communion, 25 mai à la Houssaye en Brie

© photo Stéphanie Truck



25 mai à la Houssaye en Brie

© photo Séverine Tissier



Messe à N.D. du Val - **Témoignage de Anne** "Clément a beaucoup aimé la messe de 1ère communion, avis partagé par toute la famille".

© photo Séverine Tissier



Chanteloup : messe animée par les familles des communiant - **Témoignage de Thao (maman d'Emy)** "cela était une grande première pour nous ! Le stress était au rendez vous mais la cérémonie fut belle !"

KT-fête de fin d'année (samedi 4 juin)

Cet événement a permis de réunir les familles de l'éveil à la foi et du caté : une messe à 16h célébrée par Père Dominique, suivie d'une rencontre autour du thème « Je crois en Dieu » préparée et animée par les parents : à la fois ludique, joyeux et festif !

Témoignage de parents

Anne : "merci de nous avoir fait confiance pour ce jeu"

Virginie : "très belle année de caté, j'apprécie particulièrement le fait d'associer les parents à l'organisation du caté"



Marie : "une bonne idée cette messe célébrée pour le caté, les enfants sont contents, ils ont bien participé et ont bien chanté".



Croix réalisée par les enfants à l'issue des activités



Collégien : messe du 18 juin

Le vent de l'Esprit souffle à Lagny et Bussy



"La joie caractéristique de qui reçoit la présence de l'Esprit-Saint, se laisse lire sur les visages de ces 12 jeunes de notre paroisse qui ont reçu le sacrement de confirmation des mains de notre évêque Mgr Nahmias, à Lagny, le 12 juin dernier. Ils ont le souci de s'engager dans la paroisse pour don-

ner vie, comme ce souffle les a vivifiés. Ils comptent sur le soutien de toute notre communauté. Donnons-leur l'espace et le temps pour réaliser les projets de vie, tant humaine que spirituelle, qui naissent de leurs cœurs". Comme soulignent les Ecritures : "Le vent souffle où il veut : tu entends sa

voix, mais tu ne sais ni d'où il vient ni où il va. Il en est ainsi pour qui est né du souffle de l'Esprit"(Jn 3,8)." ●

*Les catéchistes de Confirmation 2022
Jodie, Chançard*

Le Frat, c'est pour la vie !

À notre départ de Bussy vendredi 3/06, les jeunes étaient contents de partir au Frat avec quand même des visages un peu fermés, soucieux de partir vers l'inconnu même si le frat leur avait été présenté en amont. Ils ont fait le choix de sortir de leur zone de confort et de répondre à l'appel « ME VOICI ».

Cette photo nous montre à quel point, ils sont revenus transformés, ravis d'avoir vécu le frat sous toute sa splendeur avec les intempéries, mais surtout épanouis et la banane (sourire).

Pour moi, le travail préparé depuis des mois a porté ses fruits en ramenant ces jeunes à leurs parents comblés et pleins de souvenirs qu'ils n'oublieront jamais

Le frat c'est pour la vie !

Jeanne d'Arc



© photos Jeanne d'Arc Logona

Au-delà de l'océan : trouver Dieu là où on ne l'attend pas !

Par Patrick Mannier

En septembre, le père Michel Besse va s'envoler vers de lointains horizons. C'est pour nous l'occasion de retracer presque trois années d'étroites collaborations et de joies partagées.



Patrick Mannier : Pourquoi ce départ, même si nous savions que tu ne devais rester que trois années ?

Père Michel Besse : Il est bon de rappeler que le ministère de prêtre de la Mission de France est un engagement entier dans la vie professionnelle. Dans ma vie de salarié en tant que volontaire pour ATD Quart Monde, j'engage mon ministère de prêtre. Dans le contexte de mon travail, j'ai passé trois ans à Bussy, en accord avec le diocèse de Meaux et la prélatrice de la Mission de France. Auparavant, j'avais passé deux ans à Gennevilliers. Pour y aller, il suffit de suivre les eaux de la Gondoire qui se jette dans la Marne, puis la Seine. Ma mission précédente était au Mexique, puis en République Centrafricaine. Là aussi, en suivant la Seine on peut voguer vers les océans..., et rejoindre les continents lointains. Nos petits ruisseaux nous unissent au monde entier !

PM : Vers quelles contrées te pousse ta nouvelle mission ?

MB : Vers les Philippines. Je rejoins l'équipe d'ATD Quart Monde, et j'y engage la mission, pour trouver Dieu là où on ne l'attend pas. Je me joindrai à un enseignant philippin, ami de longue date d'ATD, pour suivre son engagement, notamment au sein de zones rurales fragilisées par le changement climatique (accès à l'eau potable, montée des eaux). Je vais vivre dans les langues qui sont utilisées par la société philippine : anglais pour l'administration, tagalog pour la vie

quotidienne, vizayas dans la région où je serai. Je vais apprendre à prier Dieu dans d'autres langues. D'ailleurs je veux remercier tous les paroissiens de Bussy qui prient dans une langue qui n'est pas toujours leur langue maternelle. En langue tagalog, « Ang Galing » se traduit par « Tu as réussi » : c'est le nom d'un programme mené par ATD avec l'éducation nationale avec les enfants des quartiers les plus oubliés. Voilà qui renforce mon optimisme : apprendre, c'est « réussir » ! Une nouvelle langue, c'est une porte ouverte à la rencontre.

PM : Justement, quelle sera la spécificité de ta mission ?

MB : Depuis quarante ans, ATD Quart Monde aux Philippines développe diverses actions à Manille et plus spécialement aux cimetières nord, selon un programme défini en lien avec le ministère de l'éducation. L'objectif est de permettre à des jeunes de quartiers de renouer avec la formation scolaire. L'enseignant philippin avec qui je travaillerai vit dans la région de Palawan. C'est à une nuit de bateau... comme une traversée nocturne de la France à l'Irlande !

PM : Que retiens-tu de ton passage à Bussy ?

MB : Notre communauté est plurielle : on y côtoie tous les âges, toutes les conditions sociales, tous les continents. Ce pluralisme humain et chrétien de Bussy a été pour moi une source d'inspiration. Et puis j'ai pu poursuivre le ministère commencé par le père Bruno et aider des adultes à accompagner des jeunes lycéens et collégiens. J'y ai trouvé des sources d'espérance (nouveaux animateurs, des jeunes qui progressent et s'investissent), des défis aussi pour s'améliorer, mieux accompagner l'association des parents, ouvrir des chemins sur les réseaux sociaux, le tout avec le soutien du diocèse, autant de défis à poursuivre... J'en profite pour adresser un grand merci aux paroissiens pour leur patience car j'ai été souvent absent à cause de mes charges.

PM : Tes meilleurs moments avec nous ?

MB : Comme toute affectation pastorale, cette étape est un pèlerinage d'unité de vocation apostolique engagée dans la vie du travail. Cette forme de vocation, je l'ai vécue à Bussy comme une étape de ressourcement. Parmi les moments forts : la vie fraternelle avec le père Dominique. Il a été le premier à recevoir ma lettre de demande d'incorporation à la Mission de France, il y a onze ans déjà. Avoir traversé ensemble la période du covid, les confinements, et le virus partagé ! Il y a aussi eu la joie d'accueillir Chançard, signe de confiance du diocèse. J'ai aussi beaucoup apprécié les aumôneries soutenues par les parents, en particulier lors de nos rencontres à Taizé, à Lisieux, au Frat ... Les familles s'impliquent et ça fait vraiment plaisir. J'ai commencé à Bussy au moyen d'un vélo à propulsion musculaire, je termine avec un vélo électrique, ce qui me laisse à penser que je deviens vieux !

PM : une prière ? un message ?

MB : Ma prière va à tous ceux qui continuent à s'impliquer auprès des jeunes : Ils sont l'avenir. Les travaux d'agrandissement de Notre Dame du Val vont commencer dès septembre. En élargissant les murs du centre pastoral, que chacun élargisse son cœur à la dimension du cœur de Dieu.

PM : Quant à nous, nous aurons apprécié ton dynamisme allié à tes envolées imagées et ton sens de la formule, donnant à tes interventions une dimension atypique ; autant de traits que notre mémoire retiendra longtemps. Bon vent à toi ! ●

Nous pourrons dire au revoir au Père Michel dimanche 26 juin à l'occasion des professions de foi, ainsi qu'à la messe du dimanche 28 août pour ceux qui ne seraient pas là le 26 juin. ●

AGENDA

**TOUTE L'ÉQUIPE DE RÉDACTION
DE NOTRE-DAME DU VAL INFO
VOUS SOUHAITE UN BEL ÉTÉ**



Mercredi 31 août
Samedi 10 septembre
INSCRIPTIONS KT ET ÉVEIL À LA
FOI
uniquement de 10h à 12h00 à NDV

Samedi 3 septembre
INSCRIPTIONS KT ET ÉVEIL À LA
FOI
de 10h à 18h00
au Forum des Associations

Mercredi 7 septembre
INSCRIPTIONS KT ET ÉVEIL À LA
FOI
de 10h à 12h00 et de 15h à 17h
à NDV

Journée fraternelle du Secours Catholique

Le dimanche 15 mai 2022 plus de 500 personnes se sont retrouvées au Collège Sainte Marie de Meaux pour vivre une journée fraternelle ! Nous étions un petit groupe de Bussy à participer à cette journée tant attendue ! Présentation du rapport d'activité 2021 sous forme de quiz participatif, chant, danse, confection de produits d'hygiène, photobooth, jeux, marché de la fraternité, temps spi... chacun a pu trouver son bonheur.

Cette magnifique journée, fut riche de sourires, d'échanges, de partages et de retrouvailles ! ●



© photo MN Bijard

Notre Dame du Val Info - EGLISE CATHOLIQUE - PAROISSE DU VAL DE BUSSY
Bussy Saint Georges – Bussy Saint Martin – Chanteloup – Collégien – Conches – Ferrières en Brie – Gouvernes – Guermantes – Montévrain – Saint Thibault des Vignes

Prêtres : Dominique Fontaine, Michel Besse.

Rédaction : Directeur de la publication : Dominique Fontaine - Rédacteurs : Luigi Changiv, Jean Dupuis, Pascal Legrosse, Patrick Mannier, Jean-Michel Mazerolle, Marie-Pia Baillot d'Estivaux - Mise en page : Marie-Noëlle Bijard - Maquette : Nicolas Rochereau - Site internet : Jean-Claude Samou.,

33, Bd Thibaud de Champagne - 77600 Bussy-Saint-Georges
Tél : 01 64 66 39 92 – www.notredameduval.fr - Courriel : contact@notredameduval.fr

Horaires des messes

Les messes de semaine seront annoncées chaque dimanche pour la semaine.

Juillet

Samedi 2	18 h 30	Chanteloup
Dimanche 3	11 h 00	N.D. du Val
Samedi 9	18 h 30	Guermantes
Dimanche 10	11 h 00	N.D. du Val
Samedi 16	18 h 30	Collégien
Dimanche 17	11 h 00	N.D. du Val
Samedi 23	18 h 30	Gouvernes
Dimanche 24	11 h 00	N.D. du Val
Samedi 30	18 h 30	Bussy Village
Dimanche 31	11 h 00	N.D. du Val

Août

Samedi 6	18 h 30	Saint Thibault
Dimanche 7	11 h 00	N.D. du Val
Samedi 13	18 h 30	Conches (Fête patronale)
Dimanche 14	11 h 00	N.D. du Val
Fête de l'Assomption		
Lundi 15	11 h 00	N.D. du Val
Samedi 20	18 h 30	Bussy Saint Martin
Dimanche 21	11 h 00	N.D. du Val
Samedi 27	18 h 30	Ferrières-en-Brie
Dimanche 28	11 h 00	N.D. du Val

Septembre

Samedi 3	18 h 30	Saint-Thibault
Dimanche 4	9 h 30	Chanteloup
	11 h 00	N.D. du Val

Un temps pour prier

Sois avec nous, Seigneur, Père très saint,
sois avec nous, Dieu éternel et tout-puis-
sant,
Toi qui fondes la dignité de la personne humaine
et qui répartis toutes grâces,
toi, la source de toute vie et de toute croissance.

Père très saint,
tu as envoyé dans le monde ton Fils Jésus,
l'Apôtre et le Grand Prêtre que notre foi confesse.
Par l'Esprit Saint, il s'est offert lui-même à toi
comme une victime sans tache ;
il a fait participer à sa mission
ses Apôtres consacrés dans la vérité,
et tu leur as donné des compagnons
pour que l'œuvre du salut
soit annoncée et accomplie dans le monde entier.

Que celui qui va être ordonné prêtre soit un vrai
collaborateur des évêques
pour que le message de l'Évangile,
par sa prédication
et avec la grâce de l'Esprit Saint,
porte du fruit dans les cœurs
et parvienne jusqu'aux extrémités de la terre.

Par Jésus Christ, ton Fils, notre Seigneur et
notre Dieu,
qui règne avec toi et le Saint-Esprit,
maintenant et pour les siècles des siècles

*Prière dite par l'évêque lors des ordinations
(En ce mois de juin, les diocèses accueillent
les nouveaux prêtres, comme le notre à Meaux.
Notre prière peut s'inspirer des extraits de cette
longue prière de consécration)*

**“
Je ne vous appelle plus
serviteurs,
je vous appelle mes amis”**

(Évangile selon St Jean, 15, 15-16a)

